

COMMUNE DE MARCHIN
EXTENSION DE LA CIMETIERE COMMUNALE DE VYLE-THAROUL

AVANT PROJET 1997, PERMIS D'URBANISME ET DOSSIER D'EXECUTION
JUILLET 1998 NON REALISE

Cimetière à Marchin

CONTEXTE

Ce projet est une commande de l'Administration Communale de Marchin qui m'a été faite en 1997. Les cimetières communaux arrivaient à saturation et il était grand temps de trouver une solution pour l'inhumation des défunts à venir. Il restait une vaste parcelle disponible juste à côté du cimetière communal de « Vyle Tharoul », et je fis une proposition intégrant un maximum de fonctions conformément à la demande du maître d'ouvrage. J'établis cependant le projet en respectant l'ancienne enceinte et en interprétant les lignes du paysage existant, afin de conférer au lieu projeté l'harmonie nécessaire pour ce type fonction. Le projet propose un parking de 17 places et 584 emplacements de tombes. Il comporte également un bâtiment avec : caveau d'attente, sanitaires, local d'autopsie, local fossoyeurs. Malheureusement, suite aux diverses élections, les nouvelles personnes en place ont remis en question le projet, afin de réaliser d'autres travaux qui cadraient avec les nouveaux objectifs politiques. Actuellement aucune construction n'a été réalisée, laissant la population sans réelle solution pour l'inhumation de ces morts.

IMPLANTATION :

Le projet épouse la forme du terrain existant. Il propose une nouvelle enceinte composée de quatre terrasses horizontales en escalier, contrairement au cimetière existant qui se développe en suivant la pente naturelle. Ces terrasses s'adaptent selon les deux directions de la voirie communale qui forment un virage à cet endroit. Les terrasses de la nouvelle enceinte horizontales, sont plus confortables pour l'accès des personnes à mobilité réduite, que pour l'invitation au recueillement. Les tombes s'organisent en bandes parallèles couvertes de pelouses, régulièrement séparées par une haie vive en plantation d'essences locales. Les bandes de pelouse et les haies, confèrent à l'ensemble l'allure de parc. Des massifs de végétation renforcent cette ambiance avec différentes valeurs d'ombre.

VOLUMETRIE :

Pour des raisons pratiques, les différentes fonctions demandées sur le site sont regroupées en un seul volume, ce qui explique sa grande longueur. Cette forme est fréquente dans les environs immédiats, mais il est évité de donner un caractère imposant injustifié à ce volume. Partant de cette idée, la toiture se présente comme une surface que l'on aurait déposée sur une partie de l'enceinte du cimetière.

Cimetière à Marchin

MATERIAUX :

A l'avant plan, un grand mur de soutènement courbé offre une aire de parking au visiteur. Cette courbe contraste bien avec les murs de soutènement de l'enceinte projetée, différenciant leur fonction respective : d'une part circuler et contenir ; d'autre part, organiser, aligner et présenter. Elle est réalisée en gabion de roche de grès local, pour favoriser la nidification du végétal.

Les nouveaux murs d'enceinte ainsi que les murs du bâtiment projeté seront réalisés en moellons calcaires, avec un appareil similaire aux murs existants.

La couverture du bâtiment utilitaire projeté est envisagée en zinc pré-patiné à chaud. Cette technologie, par son rythme élégant, rend l'édifice plus discrète.